Conseil départemental de la Somme

Profil de poste

Intitulé du poste : Médecin de PMI

Statut : Filière médico-sociale – Catégorie A - Cadre d'emplois des médecins territoriaux

Mission principale :

Au sein de la direction enfance et famille, sous l'autorité du responsable territorial PMI et en lien avec l'équipe pluri professionnelle du territoire, le/la médecin de PMI développe et assure, sous sa responsabilité médicale, des actions de prévention de santé en faveur des futurs parents et/ou des enfants. Dans ce cadre, il/elle réalise des actes médicaux, des actions de prévention, participe à l'élaboration, au développement et à l'animation d'actions en lien avec les personnels médicaux et paramédicaux.

Localisation du poste : Direction enfance et famille – Pôle départemental PMI / Territoire Hauts de Somme – MDSI Corbie

Groupe de fonctions IFSE : 1A8

NBI
Ce poste ouvre droit à une NBI ? ☐ oui ☒ non

Missions et activités :

Consultations médicales

- réaliser le suivi médical des jeunes enfants lors de consultations médicales et les actes de prévention qui en découlent dans le respect des recommandations en vigueur, en portant une attention particulière au public vulnérable
- réaliser les bilans de santé complets de tous les enfants âgés de 3-4 ans, dans les écoles maternelles
- assurer la collecte et l'élimination des DASRI
- établir les feuilles de soins en rapport aux actes médicaux réalisés
- orienter les enfants et les familles qui le nécessitent vers les structures médicales ou les dispositifs adaptés
- participer au suivi médical des enfants confiés

Actions de prévention et d'information

- organiser et participer aux actions de dépistage et de prévention des handicaps ou des dysfonctionnements ultérieurs de l'enfant en direction des familles
- animer des séances d'information ou des campagnes de sensibilisation auprès du public dans le cadre des missions de prévention de PMI
- participer au développement des actions nouvelles et aux réunions de travail au sein du pôle et du territoire
- participer au suivi des Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant et accueils de loisirs sans hébergement (A.L.S.H.)

Gestion administrative et veille sanitaire

- participer aux différentes enquêtes épidémiologiques
- établir des tableaux de bord et des bilans d'activité
- tenir à jour les dossiers
- mener une veille informationnelle sur les évolutions médicales et socio-éducatives

Environnement du poste :

Situation relationnelle du poste :

Relations hiérarchiques : Le médecin de PMI est placé(e) sous l'autorité du responsable territorial PMI qui fixe ses objectifs, procède à son évaluation et définit son plan de formation en concertation avec lui ou elle.

Relations fonctionnelles :

Internes :

- avec les équipes médico-sociales du territoire
- avec les médecins du pôle PMI

Externes :

- avec les partenaires associatifs et institutionnels locaux
- avec les médecins hospitaliers, les médecins libéraux, les professionnels de santé de périnatalité

Compétences requises :

- doctorat en médecine, inscription a l'ordre des médecins
- diplôme de médecine générale, santé publique ou pédiatrie

Connaissances :

- connaissance de la législation médico-sociale
- connaissance de l'environnement institutionnel et des structures médico-sociales
- connaissance en matière de prévention et d'éducation à la santé
- connaissance en matière de santé publique

Aptitudes professionnelles :

- capacité à poser un diagnostic et à repérer les facteurs de risque
- capacité à animer des réunions et des séances d'information
- adaptabilité
- capacité à hiérarchiser les urgences
- aptitudes à la réflexion concertée

Comportements professionnels – motivations :

- excellent relationnel
- écoute
- disponibilité
- prise de recul
- sens de la qualité du service offert
- sens du travail en équipe
- motivation pour l'accompagnement des personnes
- adaptabilité

Les candidatures (CV et lettre de motivation) doivent être transmises via le formulaire de candidature en ligne avant le 4 mai 2024.